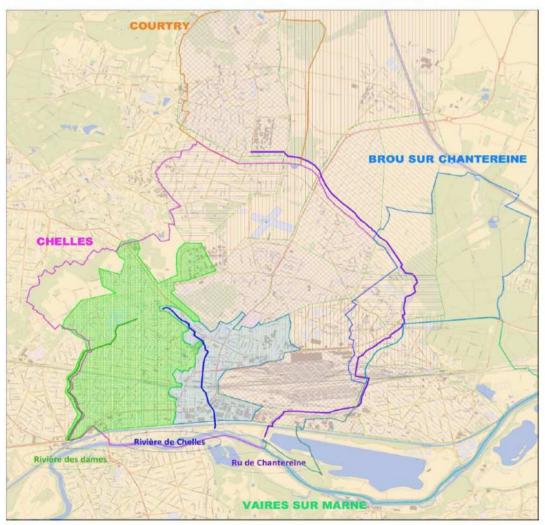




CARTE DES BASSINS VERSANTS E.P



Pour la première fois les bassins versants sont clairement délimités par PVM. Notre observation des diamètres des buses béton sera pour le versant du ru de Chantereine, pour commencer, au quartier sud-est. VOIR LE DOSSIER PVM: http://www.follet.org/overblog/inondations.pdf



Les observations de terrain



Communes de Brou-sur-Chantereine et Vaires-sur-Marne les plus impactées avec parfois près d'un mètre d'eau observé à certains endroits





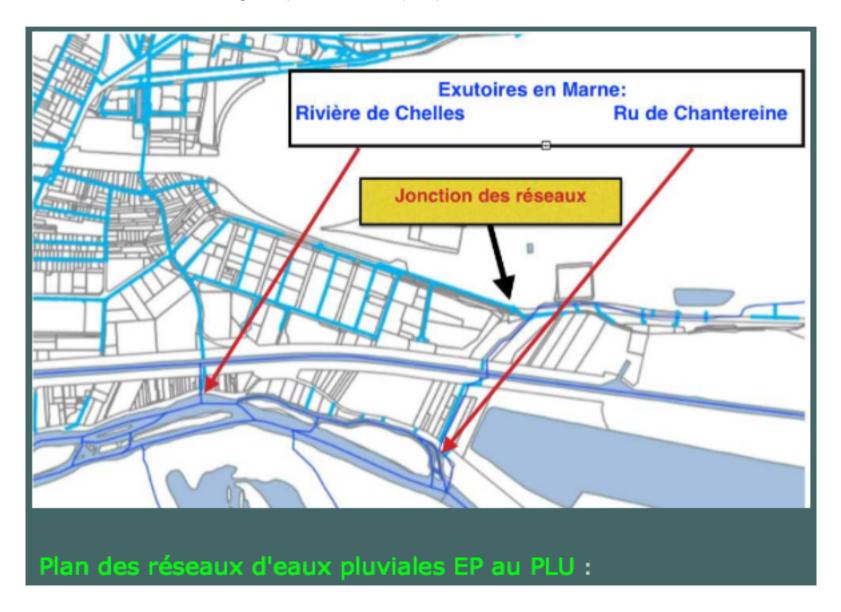
Sur l'image de gauche nous comprenons que le problème de l'inondation s'arrête à l'entrée du ru de Chantereine au sud dans la zone du triage SNCF.

Nous avons donc recherché une information qui donnerait une explication compréhensible. Les diamètres des réseaux busés en béton des EP, Eaux de Pluie, des exutoires confirment nos constatations... Voici le plan des trois études que vous allez trouver ci dessous:

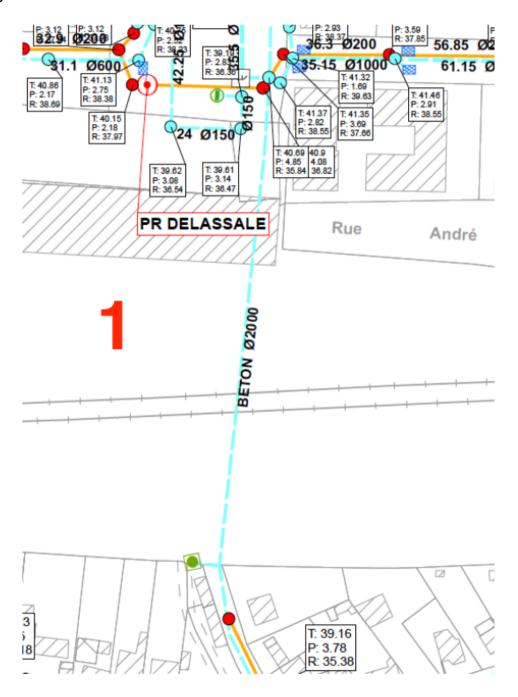


Le seul système compensatoire, très peu performant, vient de la jonction des réseaux avec le second exutoire de Chelles-est, à savoir la Rivière de Chelles qui s'écoule elle aussi en passant sous le canal au quai des Mariniers qui possède une pompe de refoulement. Le ru au quai des îles est dans le même cas.

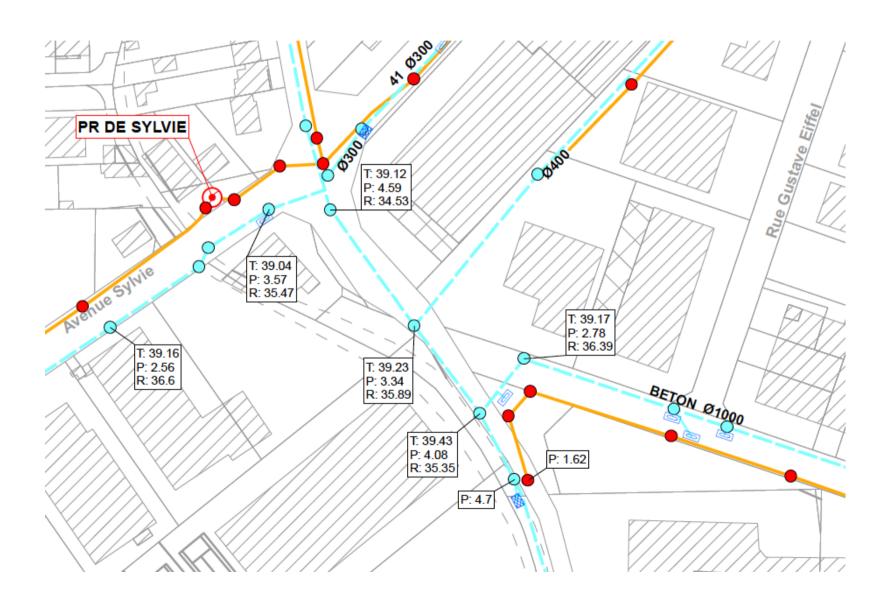
Pourquoi tout cela est insuffisant malgré la puissance des pompes mises en oeuvre?



DELASALLE est le passage sous la SNCF de la Rivière de Chelles avec un Diamètre de 2000 soit de 2m.



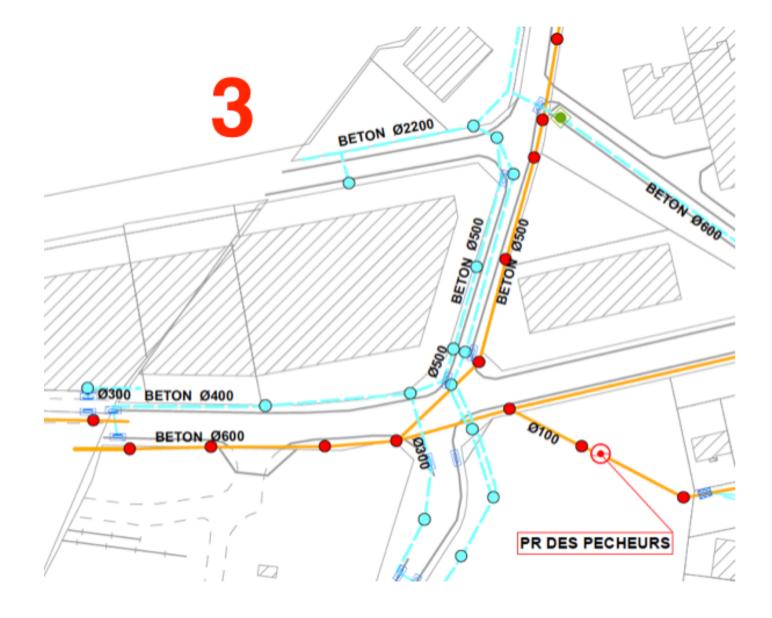
La jonction sur la droite du réseau provenant du délestage du ru de Chantereine image suivante au quartier SYLVIE est d'un diamètre de 1000 soit 1m de plus. Donc l'exutoire sous canal vers la Marne devrait être de 3000 soit 3m. Mais rien n'est indiqué sur la carte pour l'exutoire Rivière de Chelles et passage sous le canal. Le poste de pompage se trouve là au quai des Mariniers, pour évacuer le plus vite possible les eaux de cette rivière...



Le Ru de Chantereine est mieux loti pour les précisions. En passant sous le canal la buse béton du ru de Chantereine n'a qu'un diamètre de 800 seulement! Nous pensons que les trois buses, construites au XIXe siècle, des trois rivières sous canal ont le même diamètre...

Or pour le ru de Chantereine voici, en chiffre, la catastrophe des diamètres busés de son linéaire:





La buse béton qui se déverse dans le ru de Chantereine à découvert au niveau de Bricodépot est d'un diamètre de 2200. Comme le passage sous canal n'est que de 800 on comprend mieux pourquoi la Zone Industrielle dit de la Trentaine de Chelles est sous l'eau lors de fortes précipitations. La carte ci-dessous nous montre le Bassin versant pour l'eau de pluie



venant de : Vaires-Ouest, Chelles-Est et Coudreaux, Brou, Courtry, Le Pin, Montfermeil-Est, Coubron, etc. Cela fait beaucoup d'eau de pluie qui vient bouchonner à l'exutoire du Ru de Chantereine sous canal...

Nous avons ainsi la preuve que cette inondation par le ru de Chantereine est totalement indépendante des niveaux d'eau de la rivière Marne. Le PPRI devra par exemple différencier : le débordement de la rivière Marne de la montée des eaux de la Z.I. de la Trentaine et des autres guartiers par fortes pluies...

Le SAGE Marne Confluence apporte quelques exemples de réponses à ces problématiques des EP:

Stockage centralisé à Ormesson/ Marne

Pour répondre à des désordres locaux, dans le cadre de travaux de réaménagement de voiries, la CA du Haut-Val-de-Marne a créé un bassin de stockage longitudinal de 1000 m3 de capacité, dans le secteur de l'avenue Wladimir d'Ormesson à Ormesson-sur-Marne et rue Racine. L'emprise de l'ouvrage sous voirie est de 7 m de large pour 80 m de long.



Déconnection des gouttières

La ville de Gournay-sur-Marne a engagé, sur la base d'une délibération du Conseil Municipal de 2002, une procédure devant conduire à la déconnection des gouttières provenant des toitures des habitations possédant un jardin. Il s'agit ainsi de tenter de résoudre, au moins en partie, la problématique liée à la saturation des réseaux de collecte des eaux pluviales.

Gouttière détournée (photo : Blog le Marneux)



Bassin de rétention « D. Casanova » à Neuilly-Plaisance

Sur le réseau d'assainissement de Neuilly-Plaisance, pour la pluie décennale, il a été montré (et constaté sur le terrain) l'importance des volumes débordés, notamment dans le secteur de la rue Casanova (et de la rue Victor Hugo à Rosny-sous-Bois. Un ouvrage départemental centralisé d'un volume utile de 15 000 m3, sous domaine public, a été considéré comme nécessaire pour répondre aux désordres récurrents. Cet ouvrage (mise en service en 2010) doit permettre de réduire très significativement les débordements pour la pluie décennale, en accompagnement par deux ouvrages de taille plus modeste (dont le bassin Lamarque, de compétence communale).

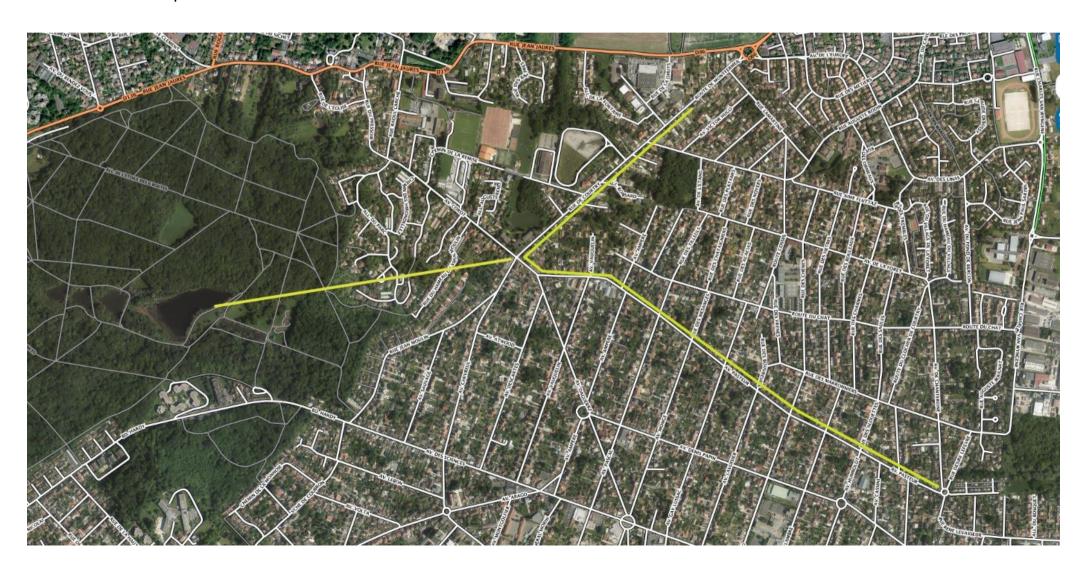


Le bassin Casanova avant réalisation de la dalle (source : DEA 93 - RAD 2009)

Etudes possibles en amont du ru de Chantereine:



En haut à gauche « ancien étang de Courtry-Raffeteau »... En bas à droite « ancien étang de Brou-sur-Chantereine »... Au centre en noir, possible creusement d'un nouvel étang compensatoire qui stoperait en période de pluie intense toutes les eaux venant du nord-ouest. Celui-ci serait capable de stocker toutes les eaux de pluie pour une quinzaine de jours. Moins onéreux que les aménagements cités précédemments car situé sur des terrains libres agricoles pour la commune de Le Pin et en verts pour la commune de Chelles.

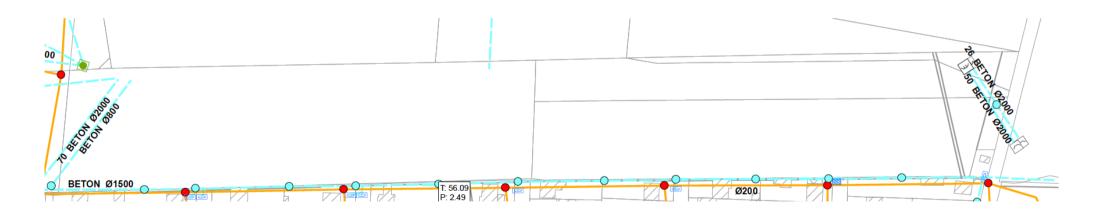


Ci dessus le tracé en vert du ru de Chantereine busé au nord-ouest du Bassin de retention de Raffeteau estimation du tracé par l'association ADEQUA, faisant suite au courrier du SAGE :

« Le tracé de la partie amont du ru suit l'avenue Pasteur, depuis l'intersection avec la rue Désiré Lefèvre (Courtry) en aval et remonte jusqu'à l'intersection avec l'avenue chavreul et la rue de Courtry (Coubron - 93). Le ru se diviserait plus en amont en deux branches, l'une vers le nord, où se trouvent deux bassins, avec entre les deux le chemin de la Remise (dénommé chemin de Chantereine sur place), et une branche vers le sud qui rejoint la forêt de Bondy et sa chaîne d'étangs (la Police de l'eau de Paris proche couronne a effectué une visite sur site pour caractériser cette portion et a retenu le statut de cours d'eau). «

Christophe DEBARRE

Syndicat Marne Vive



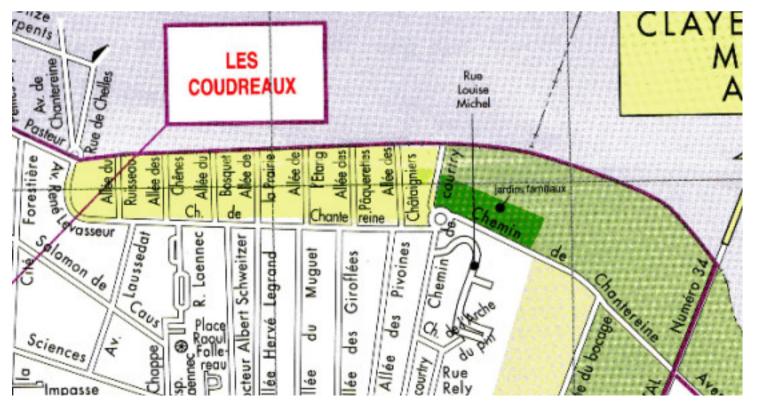
Voici ci dessus, pour la partie blanche, le Bassin Raffeteau actuel: vers la sortie du ru de Chantereine, sur la droite, il y a deux buses de 2000 et au sud arrive aussi une autre buse de 1500, ce qui donne 5500 pour aller se déverser vers le château de Brou.

C'est toutes ces quantités possibles d'eaux de pluie, venant du 93 et de Courtry, que l'on pourrait stocker avec le nouvel aménagement d'un bassin. Cela permettrait que le ru de Chantereine soit quasiment à sec, en aval, pour ne recevoir seulement que les EP de Brou. Une réduction subtentielle des EP vers la Marne.

Ainsi pour la préparation de la réunion PPRI-CESEL du 5 avril 2019 sur le sujet des inondations à Chelles, nous demandons que des personnes vraiment responsables et au courant de toutes ces informations sur les réseaux EP (avec plans) soient présentes, autrement nous ne ferons que dialoguer entre nous sans réelle référence ni logique de ces problématiques...
Lucien Follet

Membre du SAGE Marne Confluence

Compléments d'informations extraits des pages blog lemarneux sur le sujet:



L'Etang de Courtry, l'urbanisation et le ru de Chantereine:

Beaucoup de personnes ont été étonné de la hauteur des terrains bâtis du Chemin de Courtry et de fait sur la carte d'intendance de 1783 toute cette partie : Chemin de Chantereine, Rue Levasseur et en boucle Rue Lefèvre, en jaune sur ce plan, n'est que l'emplacement de l'Etang de Courtry!



Comment est-il possible que la ville ait fait construire tout un quartier dans un ancien étang? La surface a été divisée en deux avec une frontière entre les deux villes. La partie Chelles a été bâtie dans l'étang, ce nouveau quartier totalise huit allées transversales pour environ 190 maisons. La partie Courtry est restée naturelle, mais elle supporte la pollution s'écoulant de la Zone Industrielle de Courtry, juste au Nord...

Ci dessous, en 1783 la frontière entre les deux villes, en rouge, incluait l'Etang "sur Courtry": (AD77 1C41/7) Les voies de circulation n'ont pas changé. A cette époque le bassin Raffeteau n'existait pas! Il a été réalisé dans les années 80, probablement pour compenser la perte de l'étendue de l'Etang; ancien réceptacle naturel des eaux de ruissellement venant du nord-ouest?



Etang et bassins du Château de Brou-sur-Chantereine:

En 1780 le Plan d'Intendance de Brou donne l'emplacement exact de l'étang et des trois bassins du Château de Brou-sur Chantereine (AD 1C45/7). Les habitations sont en rouge, évaluation, au maximum une cinquantaine de personnes...





Voici donc surlignées en vert les surfaces en eau avant la Révolution: un étang et trois bassins (carte Google restituée dans la même position que le Plan d'Intendance qui n'est pas au Nord).

On distingue que seule une petite partie de l'étang à gauche a été viabilisée et bâtie. Les côtes altimétriques donnent cet endroit de la ville au Sud de la rue des Roses comme Zone Humide.

Ces étendues d'eaux ne sont plus restituables aujourd'hui il faut donc chercher d'autres solutions.

Il est pensable de tripler en profondeur le bassin de rétention au quartier des Pêcheurs, sud-ouest de Vaires, en creusant un bassin qui régule totalement cet endroit des EP excédentaires sur le modèle cette fois de l'exemple de Neuilly-sur-Marne. Le parcours du ru à découvert, presque un kilomètres de long de la ZI de Chelles, peut aussi devenir un grand bassin de rétention en élargissant son cours et en le rendant plus profond... Ce sont des pistes à prévoir pour annuler ces disfonctionnements dus aux inondations en période de fortes précipitations du bassin versant du ru de Chantereine...